

JEUDI 29 MAI 2025

VIDE- GRENIER

REGLEMENT

Article 1 : le vide-grenier (vente d'objets d'occasion) se déroule le Jeudi 29 05 2025, au Stade de football Julien Da Rui –route d'Orgeux -à Saint-Julien. Il est ouvert aux exposants à partir de 6 h et aux visiteurs de 8 h à 18 h. Les exposants s'engagent à rester sur place jusqu'à 17 h.

Article 2 : le bulletin d'inscription doit être retourné correctement rempli, accompagné du règlement et la photocopie de la pièce d'identité, ainsi que de l'attestation sur l'honneur ci-jointe (*Article R321-9 du Code Pénal. Modifié par le Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009-art.3*).

Les inscriptions ne seront définitives qu'après règlement de l'emplacement et réception de l'attestation sur l'honneur dûment remplie et signée. **En cas d'annulation suite à intempéries votre règlement vous sera retourné.**

Article 3 : les exposants ne sont pas autorisés à proposer d'**armes**, quelle que soit la catégorie, d'**objets dangereux**, de **produits alimentaires** sur leur stand, Les personnes ayant dérogés à ces conditions seront exclues de la manifestation sans remboursement de leur réservation.

Article 4 : les organisateurs peuvent refuser toutes candidatures non conformes au présent règlement. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de l'exposant. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'organisateur se dégage de toute responsabilité et également en cas d'accident corporel.

Article 5: Placement par ordre d'arrivée. Notre traçage sera effectué par **2 mètres. Chaque participant devra prévoir son matériel (tables, chaises,...). Prix du ml : 2euros**

A partir de 6m, un véhicule pourra être laissé sur place. Entrée gratuite pour les visiteurs.

Article 6 : Ni déchets, ni d'objets devront être abandonnés sur le site en fin de journée.

BULLETIN DE RESERVATION

A retourner à :

Ghislaine RICHE

2 Allée des Myosotis

21490 RUFFEY LES ECHIREY

Pour tous renseignements : 06 58 39 70 17

BULLETIN DE RESERVATION

Nombre de mètres linéaires souhaités (2,4,6,8,10 ect) :* 2€ =

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du VNFC

Je soussigné M.....Certifie avoir lu et accepté le règlement.

Date

Signature

Joindre obligatoirement la photocopie d'une pièce d'identité recto-verso (carte identité – permis de conduire)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Organisateur : Val de Norge Football Club

ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Personne physique

Se déroulant le 29 mai 2025 (jeudi ascension) à Saint-Julien (21490)

Je soussigné(e),

NOM –Prénom :

.....

Né(e) le à Ville..... Département.....

Adresse :

Code postal : Ville

Tél. : e-mail

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le Par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagers (*article L310-2 du Code de commerce*)
- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de cette nature au cours de l'année civile (*article R321-9 du Code Pénal*)

Fait à le

Signature

ci-joint règlement de€ pour l'emplacement d'une longueur de Mètres.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au maire de la commune d'organisation